

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Maître ouvrier
- Direction d'équipe
- Responsable encadrement de chantier

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine du bâtiment, CAP Maçon ou CAP connexes
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Brevet Professionnel Maçon
- Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 4 : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°31210 - Certif info : N°100927

POURSUITES D'ÉTUDES

- Maîtrise (BM)
- BTS Études et Économie de la Construction (EEC)
- BTS Bâtiment

UN TREMPLIN POUR...

- Créer son entreprise artisanale

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- 46 % de réussite à l'examen session juin 2019 (soit 6 jeunes sur 13)
- 87 % : taux de persévérance en formation par an ⁽²⁾
- A 6 mois après sortie de formation :
- 100 % de taux d'emploi dont 100 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation
- 22 % en poursuite d'étude

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire



BP MAÇON

sur
2 ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 28 semaines en centre de formation
- 66 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 5 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agricolture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises artisanales et grandes entreprises
- Constructions de maisons individuelles et de bâtiments industriels, tertiaires, agricoles...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Procéder à la réalisation, la réhabilitation ou la rénovation des ouvrages en maçonnerie et en béton armé.
- Intervenir dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale (et rénovation et réhabilitation), travail de la pierre.
- Exécuter les ouvrages les plus complexes en maçonnerie, en béton armé ou faisant appel à la préfabrication.
- Réaliser son travail d'après les consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie, en étant responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Réaliser l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.
- Devenir autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux.
- Participer à l'installation du chantier, organiser l'exécution de l'ouvrage, quantifier ses besoins, effectuer les implantations et les tracés nécessaires.
- Réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication.
- Prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie Professionnelle
- Lecture de plan / Dessin Technique
- Métré quantitatif et estimatif
- Travaux pratiques en atelier
- Résistance des matériaux
- Économie et gestion

MOBILITÉ INTERNATIONALE :

- Séjour collectif de mobilité européenne.
- Possibilité de réaliser un stage professionnel de 2 semaines dans une entreprise européenne partenaire : Erasmus+.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Expression Française
- Ouverture sur le monde
- Mathématiques et Sciences Physiques
- Langue vivante : Anglais
- Éducation physique et sportive

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾